ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

QUE PUIS JE FAIRE POUR L'AIDER ?

Par Profil supprimé Postée le 06/10/2015 17:39

Bonjour je m'appelle cindy j'ai 26 ans . Je suis avec mon conjoint depuis 3 ans et (avec mon ancien conjoint) j'ai une petite fille de 3 ans et demi qui vit avec nous . Je n'avais jamais remarquer l'alcoolisme de mon conjoint avant que nous emménagions ensemble . Il a tendance à boire en cachette , mais même après un verre je remarque tout de suite son changement de comportement , il ne peux s'empêcher de boire et cette situation devient invivable. Ses changements d'humeur deviennent intolérable. Il est conscient de son alcoolisme mais ne tiens pas ses " promesses " de sobriété . Je ne sais quoi faire pour l'aider ....
En parler me ferait , je pense , le plus grand bien ..
Merci

Mise en ligne le 07/10/2015

Bonjour,

Avoir un espace de parole de votre côté pourrait en effet vous aider à mieux supporter cette situation si difficile. Il existe des centres de soins en addictologie où divers professionnels spécialisés, dont des psychologues par exemple, proposent un soutien à l'entourage des usagers d'alcool. Cette aide est gratuite et confidentielle. Vous trouverez ci-dessous un lien vous indiquant les coordonnées d'une structure proche de chez vous.

Bien que n'arrivant pas à "tenir ses promesses" d'arrêter de boire, votre conjoint reconnait qu'il a un problème d'alcool, ce qui est déjà un point positif. Arriver à ne plus s'alcooliser de manière problématique nécessite, au delà de la volonté, d'arriver à faire face à la problématique qui est la base de l'alcoolisme. Chacun boit pour des raisons qui lui sont propres, qu'elles soient en lien avec un passé douloureux, une situation professionnelle source de stress, ou bien un état anxieux, parmi tant d'exemples possibles. En fonction de la nature du problème se trouvant à la source, chacun trouve ce qui peut l'aider, à son rythme, parfois avec l'aide de professionnels.

L'aider peut donc être de l'amener à exprimer ses difficultés, les raisons qui le poussent à boire, afin de lui demander en quoi vous pouvez l'accompagner vers un mieux être. Peut-être pouvez vous l'informer de l'existence des centres de soins où il peut se faire aider lui aussi gratuitement et confidentiellement. N'hésitez pas non plus en parallèle de l'informer de l'existence de notre service, si échanger à distance est plus facile pour lui dans un premier temps.

Lui comme vous pouvez donc nous contacter via notre Chat (dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet), ou par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

SERVICE DE MÉDECINE POLYVALENTE : CONSULTATION D'ADDICTOLOGIE

42 rue de Paris
Hôpital Houdan -Service de Médecine
78550 HOUDAN

Tél : 01 30 46 18 00
Site web : www.hopitalhoudan.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Accueil du public : Consultations médicales et psychologiques sur rendez-vous.
COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée